

Université de Fribourg
Département Travail social et politiques sociales
Chaire francophone

Les temps des politiques sociales

Programme

22 et 23 novembre 2007



Association internationale des sociologues de langue française



DÉPARTEMENT TRAVAIL SOCIAL ET POLITIQUES SOCIALES

universitas friburgensis

Nous remercions vivement

Le Rectorat de l'Université de Fribourg
L'Académie suisse des sciences humaines et sociales
Le Fonds national suisse de la recherche scientifique
L'Ambassade de France
Fricopy Sàrl
Allianz Suisse
La Banque cantonale de l'État de Fribourg
Parce qu'ils ont cru en notre projet et nous ont soutenus sans faille pour sa réalisation.

Nous remercions également

La Ville de Fribourg qui met gracieusement à notre disposition le salon de l'Hôpital des bourgeois et qui agrmente notre visite de quelques rafraîchissements,
et l'État de Fribourg qui participe à ce moment chaleureux en faisant découvrir d'autres productions locales.

Remerciements

Et puis, nous n'oublions pas d'adresser nos plus sincères remerciements à
Madame Gehring, secrétaire de la Chaire francophone
Et Madame Moll-Lauper, administratrice comptable de la Chaire francophone
sans lesquelles l'organisation du colloque aurait été fastidieuse


Diane Baechler
Aude Métral
Auriane Stroude
Sarah Urfer
pour leur aide et le sourire qu'elles apportent à cette manifestation ;

Et pour finir, nous remercions très chaleureusement notre designer maison,
Sophie Le Garrec,
qui a su donner des couleurs au temps.

Que tous acceptent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Les organisateurs : Vivianne Châtel
Marc-Henry Soulet

Problématique générale

 Fruit de la confrontation d'une multitude d'acteurs sociaux percevant la réalité de manière hétérogène, les politiques sociales recouvrent une réalité complexe et multiforme, tant au niveau de leur conception que de leur mise en œuvre. Des politiques au tiers secteur, en passant par les hauts fonctionnaires, les médias et les intervenants de terrain..., tous occupent une place particulière dans la définition et/ou dans l'application des politiques sociales, place qu'ils tiennent à légitimer et à défendre. De cette position spécifique découle un certain rapport au temps, la temporalité de l'État social n'étant pas identique, par exemple, à celle du travailleur de rue. Cette hétérogénéité temporelle se trouve au centre des préoccupations de ce colloque qui propose de réfléchir autour des différents temps des politiques sociales et de leur conflictualité potentielle ou avérée.

Un véritable écartèlement se donne en effet à voir entre la logique de l'urgence adoptée dans certains milieux, à l'instar de l'humanitaire qui mise sur l'allègement immédiat des difficultés vécues par les populations, et d'autres logiques reconnaissant à la durée, au temps qui s'écoule, un prix. Les institutions de réadaptation, par exemple, s'inscrivent dans cette seconde logique, l'évaluation des progrès se faisant à l'aune d'une temporalité longue. Toutefois, lorsque les progrès cessent, le temps peut se muer en attente et être perçu dans toute sa lourdeur. Le défi consiste alors à gérer cette attente, le temps qui s'écoule.

Ces temps ne sont pas uniquement divergents mais ils sont aussi souvent antithétiques, bien souvent même impossibles à agréger. Les temps définis et imposés par l'État social – caractérisés par les concepts de prospective, d'anticipation et de planification mais aussi à certains égards par une logique à plus court terme, influencée par les enjeux électoraux par exemple – tendent à s'opposer au temps des institutions, des politiques, des professionnels et des usagers. Cette dissonance des logiques rythmiques entre les différents niveaux complexifie la collaboration interinstitutionnelle et a des impacts sur la qualité des prestations.

La discordance rythmique est encore accentuée par les médias, acteur incontournable au niveau de la définition des politiques sociales. Ceux-ci imposent en effet leur temporalité, caractérisée par l'immédiateté, qui entre en contradiction avec le temps incompressible nécessaire à la réflexion autour des enjeux de société.

Quatre axes sont susceptibles de structurer la réflexion autour de la thématique des temps des politiques sociales :

1- Les temps de l'urgence

L'urgence caractérisant nos sociétés n'épargne pas les politiques sociales, qui se doivent de répondre sans délai à certaines difficultés sociales, notamment en cas de crise, d'imprévu. Or, définir une politique sociale consiste avant tout à dessiner un modèle pérennisable dans le temps, donnant une certaine direction à la société. Dans quelle mesure urgence et politiques sociales sont-elles compatibles ? En même temps, sans que cela ne soit antithétique, les mesures prises dans un tel cadre sans réelle mise en perspective d'ensemble, participent à la création d'un certain empilement des politiques sociales.

Quels sont dès lors les effets de cette sédimentation au fil du temps sur la cohérence et l'efficacité des politiques sociales ?

2- Gestion et mobilisation de la durée

Les politiques sociales s'inscrivent aussi dans la durée, selon des temporalités plus ou moins longues qui peuvent entrer en tension. Tel est le cas de l'accompagnement qui se décline notamment sous forme éducative – temporalité longue – et palliative – durée limitée. Ainsi, la gestion de l'installation d'un usager dans un dispositif constitue un véritable défi, notamment lorsque celui-ci n'est pas pensé pour durer. Quelles sont les modalités de gestion de l'attente ?

La notion de durée se retrouve aussi dans la perspective du projet, toujours plus présente au niveau de l'action sociale, particulièrement dans les structures de réinsertion. Pour que cette projection soit possible, il s'agit de mobiliser l'expérience des individus, donc d'opérer en amont. La durée revêt ici un caractère plutôt positif et valorisé. Quelles sont les modalités de la mobilisation expérientielle ?

3- Divergences chronologiques

Les différences de temporalité entre les acteurs des politiques sociales alors que ceux-ci se doivent de faire système, complexifient indéniablement la collaboration. Les temps de l'État social planificateur (à long terme) sont difficiles à concilier avec ceux des usagers (qui souhaitent voir les effets rapides d'une orientation politique, contre l'exclusion ou l'insécurité par exemple) ou avec celui des élus, soucieux de marquer d'une temporalité électorale les politiques sociales localisées; mais les temps de l'État social d'urgence (avec la pratique des contrats de 3 ou 4 mois) sont aussi incompatibles avec celui des associations qui réclament «du temps» pour s'occuper de ceux que la mondialisation met au bord du chemin, et pour réaliser un développement durable des quartiers. Ces divergences chronologiques se donnent aussi à voir au travers du rythme imposé par l'émergence du paradigme managérial dans le champ du social (contrats, appel d'offres, retour sur investissement, direction par objectifs, démarche qualité, etc.), affectant la mise en œuvre des politiques sociales et de l'action sociale. Se pose dès lors la question de la coordination de rythmes différents.

4- Les moments de l'intervention

La temporalité peut également être interrogée sous l'angle du moment où se situe l'intervention, afin de comprendre comment se définit le «quand». Cela renvoie indéniablement aux thématiques liées à la prévention et au curatif. Quels sont les facteurs influençant la détermination du moment de l'agir ? L'intervention se décline aussi parfois sous forme d'accompagnement, particulièrement durant les phases de transition biographique, offrant un support à des moments clés de l'existence. Comment penser une aide qui vise la sécurisation des parcours des individus et donc produit un étirement du moment de l'intervention ?

Planning du colloque - *Les temps des politiques sociales*

Jeudi 22 novembre 2007

8h30-9h Accueil

9h-9h15 Conférences d'ouverture

Guido Vergauwen, Recteur de l'Université de Fribourg.

Anne-Claude Demierre, Conseillère d'État. Direction de la santé et des affaires sociales de l'État de Fribourg.

9h15-9h45 Conférence d'introduction

Les intrigues du temps. *Vivianne Châtel*, Université de Fribourg.

9h45-12h30 Séance 1 - Les politiques sociales face aux mutations des temporalités.

(sous la présidence de *Jacques Lévy*, École polytechnique fédérale de Lausanne)

9h45-10h15 *Les politiques sociales à l'épreuve de la nouvelle flexibilité du cours de vie*. *Anne-Marie Guillemard*, Université de Paris 5 – René Descartes.

10h15-10h45 Pause

10h45-11h15 *Sécuriser les transitions*. *Bernard Gazier*, Université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne.

11h15-11h45 *Le temps de la précarité, un défi majeur pour les politiques sociales*. *Maryse Bresson*, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3.

11h45-12h30 Débat avec les conférenciers/ières

12h30-14h Repas

14h-16h30 Groupes de travail parallèles

16h30-17h Pause

17h-18h30 Ateliers-débats

Atelier-débat 1 *Temporalités longues, temporalités courtes : l'anne de mesure des politiques sociales.*

(sous la présidence de *Jean-Luc Lambert*, Université de Fribourg).

Katia Horber-Papazian, Institut des hautes études en administration publique, Lausanne.

Yves Rossier, Office fédéral des assurances sociales, Berne.

Philippe Wanner, Université de Genève.

Atelier-débat 2 *Temps individuel, temps collectif : la rupture ?*

(sous la présidence de *Casimiro Balsa*, Universidade nova de Lisboa).

Nicole Aubert, École supérieure de commerce de Paris.

Johanne Charbonneau, Institut national de la recherche scientifique - Culture et urbanisation, Québec.

Diane Gabrielle Tremblay, Université du Québec à Montréal.

19h Vin d'honneur offert par l'État de Fribourg et la Ville de Fribourg

20h Repas en commun à l'Auberge de l'Aigle Noir, à Fribourg
(sous réserve de pré-inscription)

Vendredi 23 novembre 2007

8h-10h15 Groupes de travail parallèles

10h15-10h45 Pause

10h45-12h00 Ateliers-débats

Atelier-débat 3 *Le poids du temps dans la réforme des politiques sociales.*
(sous la présidence de **Jean-François Bickel**, Université de Fribourg).
Denis Bouget, Université de Nantes.
Anna Krasteva, Nouvelle université bulgare de Sofia.
Guy Bajoit, Université de Louvain-la-Neuve.

Atelier-débat 4 *Prévenir, intervenir, accompagner : des temporalités discordantes ou complémentaires.*
(sous la présidence de **Bertrand Ravon**, Université Lumière – Lyon 2).
Cristina Albuquerque, Universidade de Coimbra.
Brigitte Bouquet, Conservatoire national des arts et métiers de Paris.
Abraham Fransser, Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles & Université catholique de Louvain-la-Neuve.

12h00-13h15 Repas

13h15-16h00 Séance 2 - L'intervention sociale à l'épreuve du temps.

(sous la présidence de **Michel Messu**, Université de Nantes).

13h15-13h45 *Temporalité et insertion, le traitement temporel du chômage.* **François Aballea**, Université de Rouen.

13h45-14h15 *Vivre en institution, le temps immobile ?* **Jean-Luc Lambert**, Université de Fribourg.

14h15-14h45 *Les écarts temporels entre institutions et usagers.* **Didier Vrancken**, Université de Liège.

14h45-15h30 Débat avec les conférenciers

15h30-16h Pause

16h-17h00 **Conférence de clôture** : *Le facteur temps ne sonne jamais deux fois.*
Étienne Klein, Directeur du Laboratoire de recherche sur les sciences de la matière du Commissariat à l'énergie atomique, Saclay.
Débat avec le conférencier

17h-17h05 **Clôture du colloque**
Marc-Henry Soulet, Université de Fribourg

Conférence d'introduction

Vivianne Châtel, *Les intrigues du temps*.

Maître d'enseignement et de recherche de sociologie, Chaire francophone, Département travail social et politiques sociales, Université de Fribourg

Les politiques sociales face aux mutations des temporalités

Sous la présidence de Jacques Lévy

Professeur de géographie et d'aménagement de l'espace, École polytechnique fédérale de Lausanne

Directeur du laboratoire Chôros

Directeur de la revue Espace Temps

Anne-Marie Guillemard, *Les politiques sociales à l'épreuve de la nouvelle flexibilité du cours de vie*.

Professeure de sociologie, Université de Paris 5 – René Descartes

Membre du Centre d'étude des mouvements sociaux

Membre de l'Institut universitaire de France

Bernard Gazier, *Sécuriser les transitions*.

Professeur de sciences économiques, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

Membre du Centre d'économie de la Sorbonne

Membre de l'Institut universitaire de France

Maryse Bresson, *Le temps de la précarité, un défi majeur pour les politiques sociales*.

Maître de conférences habilitée en sociologie, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3

 **Vendredi 23 novembre, 13h00-17h00**

Salle A 140

L'intervention sociale à l'épreuve du temps

Sous la présidence de Michel Messu
Professeur de sociologie, Université de Nantes
Directeur du Groupe d'analyse du social et de la sociabilité

Jean-Luc-Lambert, *Vivre en institution, le temps immobile ?*
Professeur de pédagogie curative, Université de Fribourg

François Aballea, *Temporalité et insertion, le traitement temporel du chômage.*
Professeur de sociologie, Université de Rouen
Directeur du Groupe de recherche innovations et sociétés

Didier Vrancken, *L'État à l'épreuve des temporalités sociales.*
Professeur de sociologie, Université de Liège
Président de l'Institut des sciences humaines et sociales

Conférence de clôture

Étienne Klein, *Le facteur temps ne sonne jamais deux fois.*
Physicien
Directeur du Laboratoire de recherche sur les sciences de la matière du Commissariat à l'énergie atomique, Saclay

Atelier-débat 1

Salle B 130

Temporalités longues, temporalités courtes : l'aune de mesure des politiques sociales

Avec

Katia Horber-Papazian, Professeure, titulaire de la chaire politiques locales et évaluation, Institut des hautes études en administration publique de Lausanne.

Yves Rossier, Directeur, Office fédéral des assurances sociales, Berne.

Philippe Wanner, Professeur de démographie, Université de Genève.

Sous la présidence de Jean-Luc Lambert, Professeur de pédagogie curative, Université de Fribourg.

Sur quoi fonder une politique sociale ? Comment aussi l'apprécier ? Ces questions ne sont bien sûr pas nouvelles. Elles ont hanté, et continuent à hanter, politiques et scientifiques. Mais, par-delà des lourdeurs liées à la complexité de la réalité sociale et à l'enchevêtrement de ses niveaux, à la difficulté d'isoler une politique particulière dans les différentes modalités d'intervention de la société sur elle-même ou bien encore au fait que toute chose n'est jamais égale par ailleurs dans le champ social, ne serait-ce que parce que l'existence même d'une politique modifie la réalité ou tout au moins la représentation que les individus et les institutions en ont, il est un paramètre dont l'influence est centrale en la matière : l'échelle de temporalité considérée. Et ici, la considération n'est pas méthodologique ou épistémologique, elle est fondamentalement politique puisqu'il s'agit rien moins que de qualifier le spectre du raisonnement commun sur les problèmes sociaux. Que privilégier comme perspective ? Le temps long, celui dont l'horizon d'attente se profile au lointain mais dont la voie se trace par les actions entreprises aujourd'hui. Ou bien le temps court, celui dont les effets vont résonner en écho aux préoccupations et affections du moment. Selon l'aune retenue, l'objectif des politiques sociales diffère : pour l'un, engager aujourd'hui une réforme politique pour ne pas grever irrémédiablement la situation demain; pour l'autre, agir maintenant pour remédier à une situation actuellement jugée inégale, injuste ou insupportable.

Il s'agit donc, dans cet atelier-débat, d'ouvrir la discussion à partir du prisme temps long / temps court dans la saisie des politiques sociales (conception, mise en place et évaluation). Les questions ci-dessous formulées serviront à initier l'intervention (d'une durée d'une dizaine de minutes) des conférencier-ère-s et à structurer la discussion avec les participant-e-s.

1. Est-il imaginable de prendre simultanément en considération ces deux paramètres dans l'analyse des politiques sociales ? Quels en seraient alors les présupposés épistémologiques et les modalités méthodologiques ? Ou bien faut-il concevoir que l'un d'entre eux, bon gré mal gré, prime toujours selon les circonstances ? Si tel est le cas, sur la base de quels critères cette hiérarchisation se fait-elle dans la formulation de politiques circonstanciées ?

2. Comment, sur l'agenda politique, s'opèrent les arbitrages pour déterminer la prévalence d'une temporalité sur une autre en matière de politiques sociales ? Jusqu'où l'obligation de résultats tangibles grève-t-elle la prise en compte du temps long dans la réflexion ? *A contrario*, ne faut-il pas aussi considérer que la mobilisation de la temporalité éloignée dans le débat public participe fortement à structurer les enjeux présents ? Assistons-nous, par ailleurs, à des distorsions dans l'appréhension temporelle des politiques sociales entre champ scientifique et champ politique ? Comment se régulent les rapports entre ces deux champs en la matière ?

3. Pouvons-nous concilier évaluation et prospective ? À quelles conditions l'évaluation peut-elle intégrer une temporalité longue, à tout le moins à moyen terme, sans perdre sa capacité à cerner les effets concrets au présent des politiques sociales ? Par quelles modalités la prospective peut-elle prendre aussi en considération les enjeux contextuels de l'ici et du maintenant ?

Atelier-débat 2

Salle E 130

Temps individuel, temps collectif : la rupture ?

Avec

Nicole Aubert, Professeure de sociologie, École supérieure de commerce de Paris.

Johanne Charbonneau, Directrice, Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation, culture et société, Québec.

Diane-Gabrielle Tremblay, Professeure d'économie et de gestion à la télé-université, Université du Québec à Montréal.

Sous la présidence de Casimiro Balsa, Professeur de sociologie, Universidade nova de Lisboa.

Nanosciences et biotechnologies, intelligences artificielles et sciences cognitives, technologies de la communication et informatisation du quotidien dessinent une rupture brutale dans notre expérience commune concrète. Non seulement, les frontières entre le réel et le virtuel, entre le matériel et l'immatériel, s'estompent, mais notre propre conception du temps (et de l'espace) se modifie profondément. Nous assistons ainsi à l'émergence de l'hétérogène comme caractéristique centrale des sociétés contemporaines, notamment perceptible par une a-rythmie de la vie sociale en raison de la diffraction de la temporalité partagée en une série de temporalités sectorielles parallèles. Dans un tel contexte d'individualisation des conduites et des valeurs, il convient de se demander si le temps vécu possède encore un ancrage collectif. Ou bien, *a contrario* de ce scénario de la cassure, ne pouvons-nous observer des formes de reconfiguration des rapports entre temps individuel et temps collectif, moins formelles et moins institutionnelles peut-être, et qui, en écrasant les anciennes, ne semblent donner à voir que la disjonction.

Il s'agit donc, dans cet atelier-débat, d'ouvrir la réflexion sur les relations que tissent temps individuel et temps social dans la configuration socio-culturelle actuelle. Les questions ci-dessous formulées serviront à initier l'intervention (d'une durée d'une dizaine de minutes) des conférencier-ère-s et à structurer la discussion avec les participant-e-s.

1. La flexibilité du rapport au temps, que facilitent tout un ensemble de nouveaux media et certaines modalités d'organisation du travail, se traduit-elle par une individualisation croissante des conduites sociales ? N'observons-nous pas l'émergence de nouveaux agents de scansion temporelle, moins visibles mais tout autant structurant de l'existence quotidienne ? Les rapports sociaux réticulaires, marqueurs de la socialité contemporaine, définissent-ils de nouveaux temps collectifs derrière la dérégulation de la contrainte sociale qu'ils permettent ?

2. Les trajectoires biographiques semblent s'émanciper des cycles de vie clairement décomposés, avec des réalités aussi diverses que le *long life learning*, «l'adulcescence» ou la désuétude de nombreux rites de passage. Devons-nous dès lors renoncer à l'idée même de cycle de vie et ne concevoir l'existence humaine que comme une suite de présents individuellement portés ? Sinon, comment penser les formes d'exercice de la contrainte sociale sur les biographies individuelles ? L'a-rythmie sociale serait-elle en ce sens une modalité d'inscription *a posteriori* dans des périodes de vie dans la mesure où nous deviendrions ce que nous avons fait, une manière de dire le présent au passé dans un contexte paradoxalement marqué par l'ouverture des possibles ?

3. S'il est des temps bien présents dans les sociétés contemporaines, ce sont ceux de l'immanence du présent immédiat et celui du renouveau continu. Urgence et innovation sont ainsi devenues les maîtres du temps. Mais en quoi structurent-elles nos existences et font-elles place au passé et, paradoxalement, au futur. Le temps qui n'attend pas et le temps toujours recommencé, dès lors, ne forment-ils pas une empreinte collective indélébile sur les temporalités individuelles, au corps défendant et avec l'assentiment de chacun d'entre nous ?

Le poids du temps dans la réforme des politiques sociales

Avec

Guy Bajoit, Professeur émérite de sociologie, Université catholique de Louvain-la-Neuve.

Denis Bouget, Professeur d'économie, Université de Nantes.

Anna Krasteva, Professeure de sciences politiques, Département de sciences politiques, Nouvelle université bulgare, Sofia.

Sous la présidence de Jean-François Bickel, Maître d'enseignement et de recherche de sociologie des politiques sociales, Chaire francophone, Département travail social et politiques sociales, Université de Fribourg.

Au temps de l'âge d'or de l'État social, lorsqu'il était en développement continu, bénéficiant des effets d'une croissance économique soutenue, les politiques sociales s'ajoutaient les unes aux autres, non sans parfois créer des recouvrements ou engendrer des contradictions dans les principes qu'elles supportaient. Leur ajout successif, pour ne pas dire leur empilage parfois, créait néanmoins à terme bien souvent des effets positifs. La reformulation générale que connaît l'État social en Europe et en Amérique du nord depuis quelques décennies rompt, quelles que soient les variations dans les modalités suivies, avec cette logique adjonctive et implique de profondes réorientations. Avec pour conséquence notamment de placer au centre la question du temps, celle du temps passé infléchissant les orientations réformatrices (la fameuse *path dependency* des politistes), celle du temps futur traçant à partir de l'horizon souhaité les voies à suivre et les transitions à instaurer. Cette double prégnance du temps se fait encore plus sentir quand la réforme promue n'est pas un simple *aggiornamento* mais une véritable révolution, quand, par exemple, c'est de la mise totale sur pied d'un système d'assurance sociale dont il s'agit.

Il s'agit donc, dans cet atelier-débat, d'engager la réflexion sur les rapports qu'entretiennent réforme et temporalité dans le domaine des politiques sociales. Les questions ci-dessous formulées serviront à initier l'intervention (d'une durée d'une dizaine de minutes) des conférencier-ère-s et à structurer la discussion avec les participant-e-s.

1. Dans quelle mesure la nature des orientations passées structure-t-elle la construction de perspectives nouvelles dans la réforme des politiques sociales ? Cette prégnance est-elle prioritairement d'ordre logique (difficulté liée à la nature réformatrice des changements), d'ordre stratégique (nécessité pour le politique de ne pas saper sa base sociale) ou bien sociologique (résistance politique ou raideur culturelle des institutions et des acteurs sociaux) ? Cette prégnance culturelle et institutionnelle se fait-elle également sentir lors de l'instauration de toute pièce d'un État social, même embryonnaire, ou bien l'idéalisation du but visé permet-elle d'en atténuer la force ?

2. À partir de combien de temps pouvons-nous apprécier les effets d'une réforme dans le domaine des politiques sociales ? Comment faire la part des choses entre l'inertie de la structure sociale et l'impulsion de nouvelles mesures ? L'effet de nouveauté peut-il recouvrir le souci de sécurité dans la réorganisation d'un système de solidarité ?

3. Toute réforme nécessitant du temps pour que se fassent sentir ses effets, *a fortiori* dans le champ des politiques sociales, comment le politique gère-t-il l'impatience des bénéficiaires ? Voyons-nous se créer des temporalités différentes à l'intérieur de ces réformes sociales, une temporalité de ménagement octroyant des faveurs et instaurant des compromis, et une temporalité d'objectif dessinant progressivement, par-delà les concessions faites, les cadres structurels et cognitifs des orientations visées ?

Atelier-débat 4

Salle E 130

Prévenir, intervenir, accompagner : **des temporalités discordantes ou complémentaires.**

Avec

Cristina Albuquerque, Professeure de service social, Universidade de Coimbra.

Brigitte Bouquet, Professeure, titulaire de la Chaire de travail social, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.

Abraham Franssen, Professeur de sociologie, Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles et Université catholique de Louvain-la-Neuve.

Sous la présidence de Bertrand Ravon, Maître de conférences de sociologie, Université Lumière – Lyon 2.

L'État social s'est reconfiguré tout autour de nous en un État social actif, plus spécifiquement en un État d'investissement social reposant sur le développement des capacités d'action des individus et soutenant leurs conditions de réalisation. Mais, derrière cette unanimité dans les orientations générales, n'assistons-nous pas dans le même mouvement à un éclatement du rapport au temps entretenu par le travail social, corrélatif à une partition des problèmes auquel il doit faire face ? Avec, d'un côté, un temps conjugué au futur, soutenu par un travail social génératif cherchant à résoudre un problème de stagnation de la clientèle (la fameuse trappe de l'assistance) dans une logique de promotion; avec, de l'autre, un temps conjugué au présent, valorisé par un travail social palliatif faisant face à un problème de dé-socialisation (la crainte du décrochage social) dans une logique de réduction des risques. Entre la prévention entendue comme promotion du bien agir, l'intervention rabattue sur la situation dirimante à toute idée de travail en cours et l'accompagnement caractérisé par un cheminement à côté mais non finalisé, y a-t-il encore place pour une concordance des temps ? Faut-il voir dans cette partition des rapports au temps, la reconfiguration d'une logique de l'escalier, articulant, au moins idéalement, des registres différents de temporalité et d'action en direction des personnes bénéficiaires ?


Il s'agit donc, dans cet atelier-débat, d'engager la réflexion sur la reconfiguration des rapports au temps qu'entretiennent aujourd'hui prévention, intervention et accompagnement. Les questions ci-dessous formulées serviront à initier l'intervention (d'une durée d'une dizaine de minutes) des conférencier-ère-s et à structurer la discussion avec les participant-e-s.

1. Si, pour toute une frange de la clientèle des services sociaux, le travail social est contraint de renoncer à l'idéal éducatif de transformation, quel sens donner à l'intervention *hic et nunc* ? En quoi le «présentisme» transforme-t-il la nature de l'action et le rapport au bénéficiaire ? Le maintien de la situation, ou l'évitement de l'empirement, n'est-il autre chose que la recherche de l'inscription dans la durée... et dans l'immobilité ?

2. De quelle temporalité relève l'accompagnement quand il renonce à la finalisation de la trajectoire ? Quel rapport au temps entretient la proximité, figure centrale de l'accompagnement ? L'ambiguïté sémantique de l'accompagnement, entre partage et mouvement, recouvre-t-elle une ambiguïté temporelle, utilisée potentiellement de façon stratégique par les professionnels (et les bénévoles) pour mettre au travail la clientèle ?

3. Pierre angulaire de l'activation des politiques sociales, le projet est-il autre chose qu'une manière détournée, par un à-venir souvent co-construit, de soumettre la clientèle à l'emprise du présent, voire du passé avec la mise en trajectoire des expériences vécues ? Qu'est-ce que la prévention dans un contexte faisant du risque une opportunité, positive ou négative ? La responsabilisation, au cœur de ces deux ressorts du travail social, est-elle une nouvelle manière d'articuler présent et futur dans l'intervention, par-delà le transfert de charge qu'elle suppose ?

Gestion et mobilisation de la durée. Ou de la variable temps comme d'un support pour l'intervention.

 Intervenir, c'est travailler dans la durée. Projeter, tracer une ligne, finaliser un sens, mobiliser des ressources... Intervenir, c'est aussi travailler avec la durée. Compter avec le temps, intégrer le temps qui passe, composer avec le fait de rester, savoir que demain on sera encore, toujours, là... La durée peut ainsi être mise à l'épreuve, voire utilisée, ou s'imposer malgré tout comme une variable qui pèse. Intervenir, d'une manière ou d'une autre, impose de devoir tenir compte de la durée, qu'elle soit ressource ou contrainte, oblige de l'intégrer comme une dynamique, même si elle condamne au surplace. Comprimer le temps pour en faire un déclencheur de mise en mouvement ou, au contraire, chercher à l'étaler, voire à l'annuler, pour ne pas en faire subir les effets. Politiques sociales promotionnelles visant à libérer les énergies et les potentialités des acteurs-clients ou, au contraire, politiques sociales palliatives cherchant à annuler les effets délétères du temps qui passe, quand rien ne semble se passer dans l'existence des usagers.

Jeudi 22 novembre

Michel-Acatl Monnier, Hospice général de Genève & Gilles Froidevaux, Département de l'instruction publique de Genève.

Réintroduction des rituels en milieu scolaire.

Altay A. Manço, Institut de recherche, formation et action sur les migrations de Liège.

Évaluation de l'insertion sociale de jeunes Turcs en Belgique.

Frédéric Blondel, Université de Haute Alsace, Laurence Servel, Université de Paris 9 – Paris-Dauphine, & Sabine Delzescaux, Université de Paris 9 – Paris-Dauphine.

Compression du temps de prise en charge des usagers dans le champ du travail social : fondements, modalités, effets.

Anne Biadi-Imhof, Université Paris 8 – Vincennes-Saint-Denis.

Substitution et gestion des risques face à la demande en urgence des toxicomanes.

Thérèse Levené, Université des sciences et technologies – Lille 1.

Comment mobiliser usagers et agents de l'aide sociale dans des temps initiateurs de changement ?

Kerralie Oouvray, Université de Fribourg.

La gestion des prises en charge de longue durée : continuité (trop) certaine.

Vendredi 23 novembre

Blandine Destremau, Université Paris 8 – Vincennes-Saint-Denis.

Paradoxes du temps dans les communautés d'Emmaüs : une réponse aux contraintes temporelles des politiques sociales.

Gérard Creux, Université de Franche-Comté.

Méandres de la temporalité chez les travailleurs sociaux : l'exemple des conduites artistiques des travailleurs sociaux en milieu professionnel.


Marie Verspieren, Université des sciences et technologies – Lille 1.

« L'usure du temps est nécessaire... »

Suzanne Stofer & Béatrice Steiner, Université de Lausanne.

Durée de prise en charge des bénéficiaires de l'aide sociale et figures de la dépendance assistancielle.

Divergences chronologiques. Ou des jeux du temps pour oublier le temps.

 Les politiques sociales mettent en jeu une pluralité d'acteurs. C'est un truisme que de le dire. Politiciens, hauts fonctionnaires, gestionnaires de structures, intervenants, bénéficiaires... la diversité n'est pas que hiérarchique. Elle est aussi horizontale. Les enjeux de la transversalité ou de la collaboration inter-institutionnelle ne sont pas un vain mot en ce domaine. Mais, en l'occurrence, il n'est pas que la diversité des intérêts qui se donne à voir ici; la variété des rythmes est aussi cruciale. Surtout quand s'en mêle l'agenda médiatique. Devoir faire et faire vite quand bien souvent pouvoir faire ne peut se faire que lentement. Agir, dès lors, s'apparente la plupart du temps à un compromis temporel et, parfois, à un coup de force imposant une temporalité et un rythme singuliers. Faire rapidement car l'impératif politique prime ou agir dans l'urgence tant la situation impose de ne pas tarder viennent ainsi souvent heurter l'importance de ralentir le rythme, de donner du temps au temps pour que, simplement, quelque chose se passe, une compréhension des enjeux, une convergence sur une stratégie, une maturation sur un projet...

Jeudi 22 novembre

Jean-François Gaspar, Haute école Charleroi Europe à Louvain-la-Neuve.

Salles d'attente : les temps vides et pleins, courts et longs des usagers des services sociaux et des travailleurs sociaux.

Hélène Prévôt, Université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne (en coll. avec Gérard Dubey, Institut national des Télécommunications), Evry.

Fédération des écoles de conduite associative en France : la qualité au service de la coordination ?

Jacques L. Boucher, Université du Québec en Outaouais.

Communautarisation des services et politiques sociales : des complémentarités traversées par des tensions.

Laurianne Robert-Grandpierre, Université de Neuchâtel.

Le chômage à l'épreuve du temps.

Sékouna Keita, Université Paul Verlaine – Metz.

Action humanitaire : divergence des temps des acteurs et enjeux.

Marjaana Halle, Université de Fribourg.

Monde ouvrier et représentation politique en Suisse, une difficile gestion de temporalités en conflit.

Vendredi 23 novembre

Phillippe Lyet, Institut régional supérieur du travail éducatif et social de Dijon.

Divergences sur le temps de (la) formation.

Gwénola Ricordeau, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3.

« Faire son temps » : Rythme des peines et temps des politiques.


Géraldine Duvanel Aouida, Université de Fribourg.

Rythme, temporalité et perspectives d'avenir chez les adolescents en difficultés sociales.

Nicolas Amadio, Université Marc Bloch – Strasbourg 2.

Les mutations de la dimension temporelle des pratiques professionnelles des travailleurs sociaux de secteur : ses conséquences en termes de mélancolie.

Les moments de l'intervention. Ou du temps comme instant à saisir.

 **Intervenir, c'est jouer avec le temps. En préalable à toute chose, c'est décider quand intervenir. Avant, pour anticiper les conséquences, prévenir le risque, contenir pour que le problème ne prenne toute sa force. Pendant, c'est-à-dire agir à chaud, dans l'ici et maintenant de l'action pour profiter de la situation de crise comme d'un électrochoc, saisir le moment opportun pour en faire un levier ou, au contraire, étirer l'évènement pour mettre, avec toutes les précautions nécessaires, la situation en travail. Forcer le consentement ou obtenir l'accord, agir vite ou retarder l'action. Provoquer les transformations ou faciliter les transitions. Agir maintenant car la situation l'impose ou attendre demain les conditions favorables.**

Jeudi 22 novembre

Bertrand Ravon, Université Lumière – Lyon 2.
L'intervention sociale sous l'emprise du temps présent de la situation.

Marc Bessin, École des hautes études en sciences sociales de Paris.
Care et Kairos : le sensible dans les mutations temporelles du travail social.

Marc Breviglieri, Institut universitaire de technologie de Paris 5 – René Descartes.
La temporalité du consentement. Écouter, réfléchir, choisir.

Céline Bellot, Université de Montréal (en coll. avec Martin Goyette, École nationale d'administration publique de Montréal).
Transitions biographiques des jeunes en difficulté : donner le temps au temps.

Yves Couturier, Université de Sherbrooke (en coll. avec Isabelle Chouinard & Sébastien Carrier, Université de Sherbrooke)
Les temps de l'interventionnisme au regard de l'ouverture de la skolé et de l'émergence du domicile comme lieu privilégié d'intervention.

Jean Zoungrana, Université Marc Bloch – Strasbourg 2.
De la réponse urgente à l'urgence, à l'épuisement professionnel.

Vendredi 23 novembre

Laurence Lizé, Université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, & Nicolas Prokovas, Direction des études et statistiques de l'Agence nationale pour l'emploi, Paris.
Mobilités professionnelles à la sortie du chômage : le poids des transitions subies.


Evelyne Thommen, Sandra Wiesendanger, Haute école spécialisée de Suisse occidentale de Lausanne, & Véronique Zbinden Sapin, Haute école spécialisée de Suisse occidentale de Fribourg.
Les trajectoires développementales des personnes atteintes de troubles envahissants du développement : quelles interventions pour quels parcours à quel moment ?

Gérard Lefebvre, Association angevine de parents d'enfants inadaptés à Angers.
L'admission d'un enfant gravement handicapé en institution spécialisée.

Neiva Cunha, Universidade do Estado do Rio de Janeiro.
Les urgences au Brésil : une étude de cas dans une maternité publique à Rio de Janeiro.

Estelle Soudant-Depelchin, Université des sciences et technologies – Lille 1.
Le paradoxe de l'urgence sociale : le cas lillois.

Le temps dans la construction des politiques sociales. Ou du temps qui pèse.

 Les politiques sociales ne peuvent pas faire l'économie du temps. Même plus, elles se doivent d'en faire une de leurs composantes essentielles. Ne serait-ce parce que les temps sont plus ou moins propices à une lecture particulière des enjeux collectifs de structure. Ne serait-ce aussi parce que leurs effets ne pourront se mesurer qu'à l'échelle d'une certaine durée en raison de l'inertie des comportements sociaux des différents acteurs concernés, d'une part, et du poids du chemin tracé antérieurement par les choix politiques préalables en la matière, d'autre part. Mais, par-delà ce poids de leur contexte ou cet impact sur leurs résultats, le temps est aussi instrumentalisé dans la conception des politiques sociales comme un registre de contrainte des acteurs qui vont devoir les mettre en œuvre.

Jeudi 22 novembre

Giulia Maria Cavaletto, Università di Torino.

Les temps des politiques du logement : le cas de la reconversion des villages olympiques, Turin 2006.

Patrick Villeneuve (en coll. avec Daniel Turcotte & Dominic Garneau), Université Laval.

Temporalité et défis d'une mise en œuvre efficiente des politiques sociales.

Jean-Pierre Tabin, Haute école spécialisée de Suisse occidentale de Lausanne.

Les temps de l'assistance publique.

Milena Chimienti, Université de Genève.

Sensibilité à la différence dans les politiques sociales. Une comparaison des politiques nationales dans le domaine migration et santé.

Vincent Gayon, Université de Paris 9 – Paris-Dauphine.

Dynamiques d'une « coproduction » internationale. Autour de la Jobs study de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Jean-Pierre Corbeau, Université François Rabelais – Tours.

L'utilisation de différentes catégories temporelles dans la construction de politiques de santé publique et dans les politiques de productions / commercialisations alimentaires.

Vendredi 23 novembre

Despina Papadopoulou, Université Panteion d'Athènes.

La construction de la durée des politiques sociales pour les populations sans domicile fixe en Grèce.

Cristian Lobont, Université de Montréal.

Diagnostics sociétaux, temporalité et politiques sociales.


Ghislaine Doniol-Shaw & Emmanuelle Lada, École nationale des ponts et chaussées à Marne-la-Vallée.

Les services d'aide à domicile à l'épreuve des politiques publiques et de l'action politique. Le cas de la France.

Élise Finielz, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne.

Fragilité de la personne âgée et politique de prévention de la perte d'autonomie. L'exemple de la caisse nationale d'assurance-vieillesse.

Le temps comme enjeu des politiques sociales. Ou du temps qui compte.

 Mettre en œuvre une politique sociale, c'est définir un régime de temporalité. C'est instituer sur quel temps elles veulent compter et être comptabilisées. C'est définir, ou imposer, le temps qui compte. Celui qui va imposer le rythme du regard et le critère de l'évaluation. En ce sens, développer une politique sociale particulière, c'est faire un coup de force temporel où le temps des autres sera rapporté à l'aune du temps prescrit. La temporalité n'est donc pas neutre en la matière même si, la plupart du temps, elle ne se dit pas ou ne dévoile pas d'emblée son tempo. Donner le rythme comme fixer l'ampleur de la mesure, c'est dès lors travailler l'expérience sociale des acteurs bien au-delà de ce que le programme social en question donne à voir. Même si le temps n'est pas toujours un enjeu social explicite, on peut s'en étonner d'ailleurs, il est néanmoins travaillé et, surtout, il est un des agents principaux de mise au travail des différents acteurs impliqués.

Jeudi 22 novembre

Casimiro Balsa, Universidade nova de Lisboa.
Historicité, durée et temporalités des politiques sociales et de l'intervention sociale.

Stefania Moresi-Izzo, Université de Fribourg.
Les réformes sanitaires en Suisse : les implications du temps.

Hélène Chéronnet, Université des sciences et technologies – Lille 1.
Culture du résultat et trajectoire de l'usager : les cadres du travail social et le temps des paradoxes.

Christiane Guth, École supérieure en travail éducatif et social de Strasbourg.
Logiques de l'urgence et de la précarité dans le parcours des demandeurs d'asile.

Alain Vilbrod, Université de Bretagne occidentale – Brest.
L'État à son rythme. Les frictions des temporalités dans le champ de la protection de l'enfance au fil des dernières décennies.

Hélène Revil, Institut d'études politiques de Grenoble.
Le rôle de la temporalité dans l'accès aux droits des populations « vulnérables ».

Vendredi 23 novembre

Sophie Bretesché, École des mines de Nantes.
Les tensions de la qualité dans l'habitat social.

Dominique Belkis, Université Jean Monnet de Saint-Étienne & Spyros Franguiadakis, Université Lumière – Lyon 2.
Le temps de l'asile ou l'accueil de l'autre comme enjeu du politique.

Chantal Nicole-Drancourt, Conservatoire national des arts et métiers de Paris.
État social et genre : les politiques sociales au cœur de la construction d'un nouveau régime de temporalité.

Bertrand Oberson, Université de Fribourg.
Devoir légitimer ses choix : une perte de temps ?

Avec le soutien de :

Académie suisse des sciences humaines et sociales

Allianz Suisse

Ambassade de France

Banque cantonale de Fribourg

État de Fribourg

Fonds national de la recherche scientifique

Fricopy Sàrl

Rectorat de l'Université de Fribourg

Ville de Fribourg